

Jusqu'au 15 septembre 2025

Appel à projets Contes -API (38)

Pour la 7ème saison, la CAPI lance un appel à projet auprès des conteurs et des artistes de l'oralité en Auvergne Rhône-Alpes afin de proposer des séances de conte tout public entre janvier et mars 2026 pour 10 communes de la CAPI.

La CAPI et ses 22 communes s'associent pour organiser sur leur territoire une tournée de plusieurs spectacles de contes. L'objectif du projet est de proposer une action culturelle mutualisée autour du conte et de l'oralité, dans une volonté de développer la lecture publique et d'attirer de nouveaux publics de proximité dans les bibliothèques et médiathèques du territoire.

Conditions d'accès

- L'appel s'adresse aux artistes résidant dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes, francophones, possédant une expérience significative du conte.
- · Les artistes doivent avoir le permis de conduire, en cours de validité, et disposer d'un véhicule personnel.

Conditions de réalisation

- Le projet pourra être confié à plusieurs conteurs différents.
- La tournée se déroulera sur une durée de 3 mois, de janvier à mars 2026.
- Chaque séance de conte aura une durée d'environ 1 heure.
- Elle s'adressera plus particulièrement à un public familial.

Retrouvez l'intégralité de l'appel à projets ci-dessous.

Dernière édition : 24 oct. 2025 à 14:49

https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/appel-a-projets-contes-capi-38-68711636cce3b